

Historique : Modifié par Bulletin #3595.

Règle 2900

Lien (Renvois)

>Bulletins (1)

Bulletin No. 3325 — Statuts et Règlements — Procédure des audiences de l'ACCOVAM - Modifications du Statut 20, modifications corrélatives des Statuts et établissement des Règles de procédure (Le 2 septembre 2004)

>Avis (5)

Avis No. 20-0262 - Avis sur les règles - Avis d'approbation/de mise en oeuvre - Adoption anticipée de certaines Règles de l'OCRCVM par intégration aux Règles des courtiers membres (Le 10 décembre 2020)

Avis No. 14-0073 — Avis sur les règles – Note d'orientation — Utilisation de titres d'emploi et de titres professionnels (le 24 mars 2014)

Avis No. 09-0268 — Avis sur les règles – Avis d'approbation / de mise en oeuvre — Modifications aux Règles des courtiers membres de l'OCRCVM dans le cadre de la mise en oeuvre du projet des ACVM en vue de la réforme du régime d'inscription (Le 16 septembre 2009)

RM0396 — Dispenses de cours ou d'examen / Règle 31-502 de la CVMO (Le 26 avril 2006)

RM0245 — Exigences de formation suivant l'obtention du permis pour les représentants ne s'occupant pas de comptes de détail (Le 7 octobre 2003)

Règle 2900, Partie I

Lien (Renvois)

>Bulletins (6)

Bulletin No. 3595 — Statuts et Règlements — Modifications des Parties I et II du Principe directeur n° 6 (le 30 décembre 2006)

Bulletin No. 3527 — Statuts et Règlements — Modifications aux articles 6 et 9 du Statut 4 et à la partie I du Principe directeur no 6, Directeurs de succursale (clients institutionnels) (Le 10 avril 2006)

Bulletin No. 3521 — Statuts et Règlements — Modifications apportées au Règlement 500 et à la partie I du Principe directeur no 6 concernant l'inscription à titre de négociateur et les compétences requises (Le 3 mars 2006)

Bulletin No. 2999 — Statuts et Règlements — Paragraphes (5) et (6) de l'article 1 du Statut 7 – Compétences requises pour les actionnaires du secteur et de l'extérieur du secteur (Le 23 mai 2002)

Bulletin No. 2869 — Statuts et Règlements — Modifications aux articles 9A, B et C du Statut 20 (Le 19 juillet 2001)

Bulletin No. 2717 — Principes directeurs — Partie I du Principe directeur n° 6 - Exigences relatives à la compétence (Le 11 mai 2000)

>Avis (2)

Avis No. 09-0268 — Avis sur les règles – Avis d’approbation / de mise en oeuvre — Modifications aux Règles des courtiers membres de l’OCRCVM dans le cadre de la mise en œuvre du projet des ACVM en vue de la réforme du régime d’inscription (Le 16 septembre 2009)

RM0021 — Programme de formation de 30 jours pour les représentants en placement (Le 17 avril 2000)

Règle 2900, Partie I, section A.2A

Lien (Renvois)

>Bulletins (2)

Bulletin No. 3454 — Statuts et Règlements — Modification de l’article 2A de la section A de la partie I du Principe directeur n° 6 – Frais de retard relatifs à l’Examen d’aptitude pour les chefs des finances (Le 19 août 2005)

Bulletin No. 3193 — Statuts et Règlements — Statuts 1 et 7; Principe directeur no 6, Parties I et II – Obligation de nommer un chef des finances et introduction de l’examen d’aptitude pour les chefs des finances (Le 15 septembre 2003)

>Avis (1)

RM0344 — Examen d’aptitude pour les chefs des finances – Frais de retard (Le 29 mars 2005)

Règle 2900, Partie I, section A.2B

Lien (Renvois)

>Bulletins (1)

Bulletin No. 3674 — Statuts et Règlements — Statut 38; Principe directeur no 6, Parties I et II – Examen d’aptitude pour les chefs de la conformité (le 28 septembre 2007)

Règle 2900, Partie I, section A.3

Lien (Renvois)

>Bulletins (1)

Bulletin No. 3557 — Statuts et Règlements — Modification des parties I et II du Principe directeur no 6 – Mise en œuvre du cours intitulé « Notions essentielles sur la gestion de patrimoine » (Le 26 juin 2006)

>Avis (1)

RM0359 — Lignes directrices révisées concernant le programme de formation de 90 jours (Le 13 juillet 2005)

Règle 2900, Partie I, section A.3(a)(ii)

Lien (Renvois)

>Avis (1)

RM0268 — Changement concernant l'Examen d'aptitude pour associés, administrateurs et dirigeants (Le 9 février 2004)

Règle 2900, Partie I, section A.3(a)(iii)

Lien (Renvois)

>Avis (1)

RM0057 — Activités permises pour ceux qui suivent les programmes de formation de 30 et de 90 jours exigés aux termes de la Partie 1 du Principe directeur no 6 (Le 22 décembre 2000)

Règle 2900, Partie I, section A.3(c)

Lien (Renvois)

>Avis (2)

RM0404 — Exigence de formation suivant l'obtention du permis - cours intitulé Notions essentielles sur la gestion de patrimoine (le 26 juin 2006)

RM0253 — Exigence de formation de l'ACCOVAM suivant l'obtention du permis (Le 25 novembre 2003)

Règle 2900, Partie I, section A.6

Lien (Renvois)

>Bulletins (1)

Bulletin No. 3106 — Statuts et Règlements — Modification du Principe directeur N° 6 – Partie I.A(6) – Compétences requises pour les gestionnaires de portefeuille et gestionnaires de portefeuille en contrats à terme (Le 24 janvier 2003)

Règle 2900, Partie I, Section A.6.2

Lien (Renvois)

>Bulletins (1)

Bulletin No. 3688 — Statuts et Règlements — Modifications du Principe directeur n° 6, Partie I – Compétences requises pour les gestionnaires de portefeuille en contrats à terme et les gestionnaires adjoints de portefeuille en contrats à terme (Le 12 novembre 2007)

Historique : Modifié par Bulletin #3674.

Historique : Modifié par Bulletin #3557.

Historique : Modifié par Bulletin #3688.

Règle 2900, Partie II

Lien (Renvois)

>Bulletins (3)

Bulletin No. 3595 — Statuts et Règlements — Modifications des Parties I et II du Principe directeur n° 6 (le 30 décembre 2006)

Bulletin No. 2869 — Statuts et Règlements — Modifications aux articles 9A, B et C du Statut 20 (Le 19 juillet 2001)

Bulletin No. 2664 — Statuts et Règlements — Principe directeur n° 6 - partie II - Exemptions de cours et d'examens (Le 29 novembre 1999)

>Avis (4)

Avis No. 09-0268 — Avis sur les règles – Avis d'approbation / de mise en œuvre — Modifications aux Règles des courtiers membres de l'OCRCVM dans le cadre de la mise en œuvre du projet des ACVM en vue de la réforme du régime d'inscription (Le 16 septembre 2009)

RM0323 — Programme de formation continue et participation volontaire (Le 14 décembre 2004)

RM0067 — Courtier en épargne collective souhaitant devenir membre de l'ACCOVAM Exigences de passer à nouveau un examen (Le 2 avril 2001)

RM0046 — Changements apportés aux procédures d'inscription (Le 23 octobre 2000)

Règle 2900, Partie II, section A.3A

Lien (Renvois)

>Bulletins (1)

Bulletin No. 3193 — Statuts et Règlements — Statuts 1 et 7; Principe directeur no 6, Parties I et II – Obligation de nommer un chef des finances et introduction de l'examen d'aptitude pour les chefs des finances (Le 15 septembre 2003)

Règle 2900, Partie II, section A.10

Lien (Renvois)

>Bulletins (1)

Bulletin No. 3557 — Statuts et Règlements — Modification des parties I et II du Principe directeur no 6 – Mise en œuvre du cours intitulé « Notions essentielles sur la gestion de patrimoine » (Le 26 juin 2006)

Règle 2900, Partie II, section A.11

Lien (Renvois)

>Bulletins (1)

Bulletin No. 3557 — Statuts et Règlements — Modification des parties I et II du Principe directeur no 6 – Mise en œuvre du cours intitulé « Notions essentielles sur la gestion de patrimoine » (Le 26 juin 2006)

Règle 2900, Partie II, section B.10

Lien (Renvois)

>Bulletins (1)

Bulletin No. 3557 — Statuts et Règlements — Modification des parties I et II du Principe directeur no 6 – Mise en œuvre du cours intitulé « Notions essentielles sur la gestion de patrimoine » (Le 26 juin 2006)

Règle 2900, Partie II, section B.10(b)

Lien (Renvois)

>Avis (1)

RM0253 — Exigence de formation de l'ACCOVAM suivant l'obtention du permis (Le 25 novembre 2003)

Règle 2900, Partie II, section B.11

Lien (Renvois)

>Bulletins (1)

Bulletin No. 3557 — Statuts et Règlements — Modification des parties I et II du Principe directeur no 6 – Mise en œuvre du cours intitulé « Notions essentielles sur la gestion de patrimoine » (Le 26 juin 2006)

Historique : Modifié par Bulletin #3683.

Principe directeur n° 6, Partie III

Lien (Renvois)

>Bulletins (6)

Bulletin No. 3683 — Statuts et Règlements — Modifications du Principe directeur n° 6, Partie III – Formation continue (Le 17 octobre 2007)

Bulletin No. 3253 — Statuts et Règlements — Révision de la partie III du Principe directeur no 6 : Programme de formation continue (Le 10 février 2004)

Bulletin No. 2663 — Statuts et Règlements — Principe directeur n° 6 - Partie III - Programme de formation continue et paramètres et lignes directrices du programme de formation continue du secteur des valeurs mobilières (Le 22 novembre 1999)

Bulletin No. 2621 — Statuts et Règlements — Date de mise en application de la formation continue (Le 3 septembre 1999)

Bulletin No. 2602 — Statuts et Règlements — La mise en œuvre de la formation continue est retardée (Le 26 juillet 1999)

Bulletin No. 2581 — Statuts et Règlements — Principe directeur n° 6 - Partie III - Le programme de formation continue Paramètres et lignes directrices du programme de formation continue à l'intention de l'industrie des valeurs mobilières (Le 7 mai 1999)

>Avis (4)

Avis No. 17-0223 – Avis sur les règles – Avis d’approbation/de mise en œuvre – Mise en œuvre de la Règle 2650 – Exigences de formation continue s’appliquant aux personnes autorisées (Le 30 novembre 2017)

Avis No. 09-0268 — Avis sur les règles – Avis d’approbation / de mise en œuvre — Modifications aux Règles des courtiers membres de l’OCRCVM dans le cadre de la mise en œuvre du projet des ACVM en vue de la réforme du régime d’inscription (Le 16 septembre 2009)

RM0332 — Formation continue – Nouveau système de déclaration en ligne (Le 20 janvier 2005)

RM0309 — Programme de formation continue – Accréditation des cours (Le 22 septembre 2004)

RM0067 — Courtier en épargne collective souhaitant devenir membre de l’ACCOVAM Exigences de passer à nouveau un examen (Le 2 avril 2001)

Principe directeur n° 6, Partie III, section F

Lien (Renvois)

>Avis (1)

RM0323 — Programme de formation continue et participation volontaire (Le 14 décembre 2004)

Principe directeur n° 6, Partie III, section F.1

Lien (Renvois)

>Avis (1)

RM0376 — Cours reconnus par l’Association pour une participation volontaire au programme de formation continue (Le 10 novembre 2005)